AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1715
FR0000121972-FS0666

12 novembre 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SCHNEIDER ELECTRIC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 novembre 2013, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 novembre 2013, le seuil de 5% des droits de vote de la société SCHNEIDER ELECTRIC et détenir 30 498 278 actions SCHNEIDER ELECTRIC représentant autant de droits de vote, soit 5,44% du capital et 5,05% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SCHNEIDER ELECTRIC sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. A raison d'une réorganisation, Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International, Inc. n'effectuent plus de déclarations séparées. Ainsi, à compter du 1er septembre 2012, les détentions sont agrégées et déclarées par The Capital Group Companies, Inc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 560 822 059 actions représentant 603 592 800 droits de vote.